

# FLASH INFO

Juillet – Août 2021

n°39

MAIRIE

de  
*Montilliers*

📍 2 place du comte Hector  
49310 Montilliers  
☎ 02 41 75 81 54  
✉ mairie.montilliers@wanadoo.fr  
🌐 <http://www.montilliers49.fr>  
📘 [facebook.com/Montilliers/](https://www.facebook.com/Montilliers/)

## DANS CE NUMÉRO

Comptes rendus  
Conseil Municipal

Avis municipal

Vie Associative

Ci-joint au flash :

Les animations du  
Coin de la Rue pour  
l'été 2021

## Comptes rendus Conseil Municipal



11 Mai :

**Décision modificative n°1 Budget principal 2021** : il est nécessaire d'apporter des modifications au budget principal afin de pouvoir procéder aux écritures comptables :

|                              |   |              |
|------------------------------|---|--------------|
| en fonctionnement dépenses : | article 673 Charges exceptionnelles     | + 2 700.00 € |
|                              | (Titres annulés sur exercice antérieur) |              |
|                              | article 022 Dépenses imprévues          | - 2 700.00 € |
| en investissement dépenses : | article 2184.242                        |              |
|                              | Mobilier (bibliothèque)                 | + 200.00 €   |
|                              | article 020 Dépenses imprévues          | - 200.00 €   |

**Location du 7 place du Comte Hector** : suite à la résiliation du contrat de location par Mme GAUTIER Sarah, le conseil municipal décide de ne pas restituer la caution versée d'un montant de 510.25 € en raison de l'état des murs abîmés. Des travaux de rénovation ont été nécessaires afin de pouvoir relouer ce logement.

**Syndicat Intercommunal d'Énergie de Maine-et-Loire** : le conseil municipal accepte la participation au fonds de concours à hauteur de 75% pour le remplacement d'une lanterne située « Rue de la Grand'cour ».

**Créations de postes** : le conseil municipal décide de créer :

un poste d'Agent Technique Territorial en CDI à temps non complet 15/35<sup>ème</sup> à compter du 1<sup>er</sup> juin 2021 suite à la démission de l'un de nos agents d'entretien ;

un poste d'Éducateur Territorial d'Activités Sportives en CDD à temps non complet 30/35<sup>ème</sup> du 7 juillet au 22 août 2021 pour assurer la surveillance de la baignade au plan d'eau ; Mr Cyril LEBLONG effectuera cet emploi ;

un poste d'un Agent Technique Contractuel en CDD à temps complet du 14 juin au 27 août 2021 pour un emploi saisonnier. Mr Constant HUDON assurera ce travail.



**Remboursement cotisations des Mutuelles du Mans Assurance** : le conseil municipal accepte d'encaisser le chèque de 323.00 € suite aux retraits de bâtiments n'appartenant plus à la commune.

**Foyer des jeunes** : la commission bâtiments a rencontré les artisans afin de planifier les travaux de rénovation - isolation. Ceux-ci devraient débiter semaine 44.

**Toilettes publiques** : les travaux de restauration débiteront en décembre 2021.

**Anciens vestiaires du foot** : le Cabinet d'Architecture NARBONNE a présenté une ébauche de plan de rénovation aux membres du bureau de l'ESM et à la commission communale des bâtiments. Pour continuer l'étude de ce dossier, il est demandé l'avis du conseil municipal. Celui-ci a répondu favorable par vote à bulletin secret (13 oui et 2 contre).

**Fournil/Epicerie/logement** : suite à la rencontre avec Sophie du magasin PROXI, celle à venir avec la CCI, une étude sera réalisée auprès de la population sur les besoins et services de proximité.

**Voirie** : un panneau de « Cédez le passage » est posé au carrefour du Chemin du Bois brûlé et Chemin des Bordages.

**Lotissement La Fontaine** : les derniers terrains ont trouvé acquéreurs.

**Patrimoine des bâtiments communaux** : réalisation d'un dossier technique amiante pour tous les bâtiments construits avant 1997.

Mr le Maire et plusieurs membres du conseil ont accueilli Mr Stéphane PIEDNOIR, sénateur dans les locaux de la mairie le 20 avril 2021 à 11h. Ce fut l'occasion de présenter la commune et d'échanger sur plusieurs sujets et préoccupations.

**Comptabilité** : à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2022, les budgets de la commune ne seront plus référencés sur la comptabilité M14, ils basculeront sur la comptabilité M57.

## 9 Juin :

**Projet Potentiel Éolien** : La société TotalEnergies a présenté au conseil municipal les zones qui peuvent potentiellement accueillir un projet éolien sur la commune.

Suite à cette présentation, et aux questionnements que cette installation peut engendrer, le conseil se donne le temps de réflexion pour poursuivre ou non l'étude d'un parc éolien.

### **Lotissement La Fontaine :**

lot 8 : Mr et Mme BENJOMAA se portent acquéreurs de la parcelle cadastrée section C n°1541, située au « 4 impasse des Sources ».

lot 9 : Mr PETITEAU Jérémie et Mme COURCELLE Sabrina se portent acquéreurs de la parcelle cadastrée section C n°1542, située au « 2 impasse des Sources ». Le conseil donne son accord pour les ventes des lots 8 et 9 et accepte la rémunération à Mr Éric MACÉ de l'Agence SAFTI, selon l'accord des contrats des mandats exclusifs pour les deux ventes.

**Impasse des Lilas / Impasse du Prieuré** : suite à plusieurs erreurs de distribution de courriers, de localisation par les secours, le conseil valide la proposition de renommer l'impasse du Prieuré par l'impasse des Lilas, et la maison réhabilitée reprendra son adresse d'origine soit le 24 rue du Prieuré.

**Opération Régionale « Une naissance, un Arbre »** : le conseil renouvelle l'aide régionale de 15 euros par arbre dans le cadre du programme d'intervention une naissance, un arbre 2020-2023.

Le temps convivial « une naissance, un arbre » proposé par la municipalité a été fixé au samedi 27 novembre 2021. Une invitation sera adressée aux parents des enfants nés en 2019 et 2020, ainsi qu'aux nouveaux habitants de la commune.

**Décision modificative n°2 budget principal/dépenses investissement** : il est nécessaire d'apporter des modifications au budget principal afin de pouvoir procéder aux écritures comptables :

En dépenses investissements :

Chapitre 021 terrain bâti

article 21115,280 frais acte immobilier

46 Rte d'Angers + 2 392.00 €

Chapitre 020 dépenses imprévues - 2 392.80 €

**Le centre médico-scolaire** : la convention est reconduite pour l'année 2020-2021 pour un montant de 196.00 €.

Cette participation a pour vocation l'organisation des bilans de santé des enfants scolarisés. Le périmètre d'intervention couvre le territoire de l'Agglomération et la participation est calculée au prorata des effectifs scolaires.

#### Remboursement des arrhes des salles municipales :

le conseil municipal décide de restituer les arrhes versées suite à deux annulations en raison de la crise sanitaire pour une location du mois de mai 2020 (reportée en 2021) moyennant la somme de 234.00 € et pour une réservation du mois de septembre 2020 (reportée en 2021) moyennant la somme de 252.90 € et de 38.00 €.

Le conseil municipal a décidé de ne plus accepter les remboursements des arrhes versées pour les locations de salles à partir du 1<sup>er</sup> juillet au regard du nouveau protocole sanitaire dans les établissements recevant du public.

**Enfouissement des réseaux Village de Tirpoil :** les travaux débutent au 14 juin 2021.

**CCAS :** suite à l'enquête proposée par l'EHPAD Le Prieuré, une réunion de restitution a eu lieu avec les membres du CCAS et la directrice de la maison de retraite. 83 % des personnes ont répondu à l'enquête. Le premier service attendu par les Montéglésiens est le portage de repas.

Le repas des aînés est prévu le mardi 26 octobre 2021.

**Fêtes et cérémonies :** une soirée conviviale est prévue le vendredi 8 octobre 2021 pour le départ d'Alain et Yves, maire et conseiller du précédent mandat.

## Avis Municipal



### L'Aire des Prés Naiteaux

La baignade de l'étang de l'Aire des Prés Naiteaux sera surveillée du **mercredi 7 juillet au dimanche 22 août** de 14 h à 19h du mardi au dimanche.

**En dehors de ces horaires, la baignade est INTERDITE.**

Merci de respecter les consignes aux abords de L'étang de baignade et de pêche.

Au mois de décembre, la commune sera illuminée par la couleur ocre pour les décorations de Noël et un décor plus attrayant sera mis aux entrées de Montilliers.

La fête des associations est prévue le samedi 2 juillet 2022.

**Commission Bâtiments :** une réunion est programmée le mercredi 23 juin à 19h avec Mr Narbonne (architecte), pour continuer la réflexion sur le projet des anciens vestiaires de l'ESM. Les travaux du local des rosales seront effectués avant la fin de l'été par l'entreprise LMB.

**Information :** sont diffusées sur le panneau lumineux les informations des associations, de la municipalité et pour les entreprises seulement des offres d'emplois.

**Employés communaux :** le contrat d'employé saisonnier de Constant HUDON prendra effet le 1<sup>er</sup> juillet, et celui de Cyril LEBLOND surveillant de la baignade débutera le mercredi 7 juillet.

**Cimetière :** la réfection des allées du cimetière va être réalisée en bicouche par l'entreprise TISSEROND dans le dernier trimestre 2021. Des devis sont en attente pour la pose d'un nouveau colombarium.

**CCI :** le conseil souhaite poursuivre avec la CCI une étude plus approfondie sur l'avenir du bien immobilier situé au 46 route d'Angers.

**Réserve incendie ZA du Bordage :** la SCI STEMA accepte de vendre du terrain (environ 1 000 m<sup>2</sup>), situé dans la zone des Bordages à la commune de Montilliers pour l'installation de la géomembrane.

**Prochaine réunion de conseil municipal** est fixée au mercredi 21 juillet l'heure reste à définir.



### Pique-nique

**Rappel,** si vous souhaitez pique-niquer au fond du terrain de foot merci de bien vouloir réserver à la mairie. Tous ceux qui n'auront pas réservé, n'auront pas la priorité de l'emplacement. Les tables ne sont pas à disposition, il faut aussi les réserver auprès de la mairie un chèque de caution de 100.00 € vous sera demandé, la location des tables et bancs reste gratuite.



Afin d'éviter la propagation des chardons, merci de faire le nécessaire auprès de vos parcelles avant la floraison car cette plante se disperse jusqu'à 150 m. Pour rappel, la lutte contre les chardons est obligatoire.



Merci de ne pas jeter vos **déchets verts** (tonte de pelouse, taille de haie, ....) dans les bassins de rétention, ni sur les bernes. Vous pouvez les déposer au site BRANGEON de Montilliers. L'entreprise récupère les déchets végétaux des particuliers de Montilliers. Vous devez être muni d'un gilet jaune pour votre sécurité sur le site.

**Quelques rappels, les feux de végétaux sont INTERDITS !**

**Les aboiements** : tout propriétaire de chien doit faire le nécessaire pour éviter des aboiements fréquents et intempestifs afin de préserver la tranquillité des voisins.

## Vie associative



### École St Louis-St Joseph

Toute l'équipe A.P.E.L et O.G.E.C remercie les bénévoles, les familles, les services de la mairie, les Montéglesiens qui ont soutenu les ventes de l'école lors de cette année 2020-2021.



**Jeudi 2 Septembre**

L'équipe éducative vous accueillera à partir de 8h20 autour d'un pot de rentrée et vous présentera la nouvelle équipe ainsi que le projet 2021-2022.

Bel été et bonnes vacances !



### Club de l'Âge heureux

La réouverture du club de l'Âge Heureux est prévue le **jeudi 2 septembre à 14h** comme un jeudi ordinaire, sans concours des adhérents à la salle Joly-Bourg.

Le tarot reprendra le **lundi 6 septembre à 14h**.

Les nouveaux adhérents seront les bienvenus. La gratuité est maintenue pour 2021.

Les anniversaires ne seront pas souhaités ainsi que ceux de la maison de retraite. Les jeudis prévus à cet effet seront considérés comme des jeudis ordinaires à la salle Joly-Bourg.

Les concours de belote reprendront selon les consignes sanitaires que nous recevrons. Le jeudi 21 octobre jour de loto est maintenu à 14h salle Joly-Bourg.

Nous espérons vous revoir tous en pleine forme et heureux de se retrouver enfin.

Le bureau.



### ESM Football

#### Assemblée Générale

**Samedi 3 Juillet**

**11h au stade**

L'assemblée sera suivie d'un pique-nique afin de passer un moment convivial.

**Stage Real Madrid** : du 12 juillet au 16 juillet. Venez nombreux découvrir le fonctionnement du stage pro!

#### Match de Gala



**Samedi 31 juillet**



14h30 U19 SCO (Nation) - U19 St Pryvé st Mesmain  
17h30 SCO B N2 - Pouzauges Bocage FC N3



### La Chorale des Cœurs du Lys

Depuis le 26 février 2020, l'attente a été longue pour les choristes des Chœurs du Lys. Cependant, à leur demande, les répétitions vont reprendre à la rentrée de septembre. La crise sanitaire impose la rigueur et le respect des gestes barrières. C'est pourquoi la chorale a décidé de poursuivre, mais en assurant la distanciation entre participants.

Si vous aimez le chant, venez découvrir la chorale et participer à la première répétition qui aura lieu le **mercredi 8 septembre à 20h30** la salle reste à définir. Nous serons heureux de vous accueillir.

Pour plus d'info : contact au 06.28.27.55.75.



### EHPAD Le Prieuré

L'étude des besoins menée conjointement par la mairie et l'EHPAD du Prieuré afin de recenser les attentes des personnes de 75 ans et plus concernant leur vision de leur accompagnement à domicile pour les années à venir a eu un taux de retour de 83%.

Un grand merci aux membres du CCAS pour leur implication qui a permis d'obtenir un taux de retour aussi important mais également aux habitants qui ont pris le temps d'y répondre.

Pour les personnes qui le souhaitent la mairie peut vous transmettre un exemplaire de la restitution complète de l'enquête.

L'EHPAD du Prieuré aura à cœur de répondre dans les années à venir à ces attentes pour faciliter l'accompagnement à domicile en complémentarité des services existants.



### Comité des fêtes

Après réflexion, le comité des fêtes a décidé d'annuler le concours de chant pour 2021 !

Rdv le samedi 24 septembre 2022.



Prochaines messes à Montilliers

**Dimanche 22 août 10h30**

**au Puy Aux Moines.**

L'été arrive, et la vie devient facile !

Prochains articles à transmettre pour le flash le **15 Août.**